



Cossé-Le-Vivien, le 22 août 2022

Tom BUSSON
Chef d'établissement

Aux Parents d'élèves et aux élèves,
Aux Professeurs,
Aux membres du Personnel,
Aux membres de l'APEL et de l'OGEC,

Madame, Monsieur,

Après une année encore mouvementée, faite d'annulation et de réorganisation, c'est avec joie que l'ensemble de l'équipe du collège accueillera vos enfants à partir **du jeudi 1^{er} septembre 2022**. J'espère que chacun d'entre vous aura pu bénéficier de vacances reposantes et riches de bons moments partagés.

La situation sanitaire s'améliore mais reste incertaine. Vous trouverez avec ce courrier l'essentiel du protocole sanitaire du collège pour la rentrée. Ce dernier est plus souple que ceux que nous avons pu connaître les années passées. Nous continuerons à nous adapter afin d'accueillir l'ensemble des élèves dans les meilleures conditions car nous savons à quel point la vie collective est primordiale pour la bonne croissance de nos jeunes.

L'année 2021/2022 s'est terminée par de bons résultats **au Diplôme National du Brevet : 93% de reçus (92/99) dont 17 élèves admis avec une mention très bien**. Félicitations à tous les lauréats qui ont travaillé régulièrement tout au long de l'année. Félicitations à toute l'équipe du collège et bien évidemment aux parents, premiers éducateurs de leurs enfants.

Nous accueillons pour cette rentrée **117 élèves en 6^{ème} pour un effectif total de 440 élèves**. La répartition est la suivante : **117 élèves** en 6^{ème} (4 classes), **115 élèves** en 5^{ème} (4 classes), **81 élèves** en 4^{ème} (3 classes) et **127 élèves** de 3^{ème} (5 classes).

L'équipe éducative est en partie renouvelée : 46 personnes dont 29 professeurs, 11 salariés OGEC et 6 AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) seront mobilisées pour accompagner vos enfants. Une dizaine d'intervenants extérieurs et une cinquantaine de bénévoles viennent également renforcer l'équipe, notamment sur les temps d'ateliers ou de projets spécifiques. **Bienvenue à tous ceux qui rejoignent l'équipe du collège.**

Je serai accompagné d'une équipe de direction qui reste inchangée et se compose de Mme Daniel, Adjointe de Direction, M. Théard, Responsable de Vie Scolaire et des référents de niveau : Mme Gargam-Segrétain (6^{ème}), Mme Guerrier (5^{ème}), M. Bouhallier (4^{ème}) et Mme Durocher (3^{ème}). Ils assureront leur responsabilité éducative aux côtés du Chef d'établissement assisté de Mme Gérard et de Mme Simoneau au secrétariat.

Côté pédagogique, nous poursuivons le travail entrepris depuis plusieurs années par l'équipe éducative du collège pour permettre à vos enfants d'acquérir des connaissances et des savoirs, dans un climat de confiance et de fraternité mais aussi d'exigence.

Tous les projets entrepris ces dernières années sont maintenus car ils sont autant de leviers à la réussite de vos enfants : accompagnement personnalisé sur temps partagé, pédagogie de projet, projets de classes et diverses sorties, parcours citoyen / artistique et culturel / avenir, développement du numérique...



De plus, le travail engagé entre les professeurs du collège et les professeurs des sept écoles privées de notre réseau se poursuit. Une journée pédagogique est déjà programmée le jeudi 10 novembre 2022, les élèves seront exceptionnellement libérés de cours cette journée.

Le temps des travaux menés par l'OGEC se poursuit également, à l'intérieur du collège. La toiture de la salle des personnels et de quelques salles de classes a été entièrement refaite durant l'été.

Nous profitons à nouveau cette année d'une subvention TICE nous permettant de continuer à équiper le collège en tablettes, ordinateurs et autre matériel informatique. **Nous communiquerons d'ailleurs avec vous de plus en plus via PRONOTE. Soyez attentif à ce que vos codes fonctionnent bien dès le début de l'année !** N'hésitez pas également à consulter très régulièrement notre site internet www.ec-cosse.com/wp/

Comme chaque année, nous aurons à cœur de tout mettre en œuvre ensemble, pour permettre à chacun de s'épanouir au collège.

Enfin, en cette rentrée 2022/2023, je tiens à vous assurer de ma disponibilité et de la mise en œuvre de toute mon énergie ainsi que celle de l'ensemble de la communauté éducative du collège pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement.

L'ensemble des équipes et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire et sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mon entier dévouement.

Respectueusement,

Tom BUSSON

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	<p>Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.</p>			